

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU GERS

COMMUNE de MIRANDE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 11 février 2025

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nbre de suffrages exprimés
23	19	Pour : 20 Contre : 0 Abstentions : 1

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 février à 20 h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 5 février 2025, sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MM. FANTON, DARROUX, Mme CHABBERT, M. FORMENT, Mme LUBAS, M. CORTADE, Mme DUBOSQ, M. IGLESIAS, Mme PICCIN, MM. FORGUES, BARBARA, VIDAL, LARAN, Mmes ABADIE, DAL LAGO, M. PUGNETTI, Mme TROUETTE, M. DOREY, Mme GROSJEAN.

ETAIENT ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme LASSALE à Mme ABADIE, Mme CHARLIER à Mme LUBAS.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : MMES GABARROT ET MENDES.

M. Thierry VIDAL est désigné secrétaire de séance

2025.01.17 – AFFECTATION DES SALLES DU CENTRE CULTUREL JEAN BURGADE

En raison de la création de l'Etablissement Public Industriel et Commercial « Office du Tourisme Cœur d'Astarac en Gascogne » en date du 1^{er} janvier 2025, par délibération du 24 octobre 2024 du conseil Communautaire de Cœur d'Astarac, il convient d'acter la nouvelle affectation des salles du centre culturel Jean Burgade comme représenté dans le tableau ci-après :

Pièces	Surface en m ²	Localisation	Affectation
BUREAU 1	24,4	R.D.C	OT
BUREAU 2	21,7		OT
Réserve	7,92		OT
W.C.	8,2		Commun
Couloir	13,92		Commun
S.A.S	2,88		Commun
Escalier	16,12		Commun
Entrée musée/office	53,72		R.D.C.
Musée salle 1	31,1	Musée	
Musée salle Faïence	51,62	Musée	
Musée salle 3	35,15	Musée	
Accès salle tableau	7,59	Musée	
Salle tableau	279,05	Musée	
Réserve	15,96	Musée	
WC	3,53	Commun	
Jardin	421,45	Musée	
Dégagement réserve	5,1	Musée	
Couloir sortie de secours	12,06	Musée	
Couloir accès WC Commun	3	Commun	
Salle Expo n°1	38,42	1er étage	
Salle Expo n°2	22,84		Culture
Salle Expo + Réunion	56,71		Culture
Bridge	99,74		Associations
Couloir/dégagement	19,42		Commun
Petite Salle	8,7		Associations
Escalier	17,41		Commun
Palier	9,76	Commun	
Salle	18	2ème étage	Associations
Salle	21,61		Associations
salle	57,55		Associations
W.C.	1,8		Commun
Escalier	17,41		Commun
Palier	9,7	Commun	

Surface totale Musée	859,08
Surface totale OT	54,02
Surface totale Associations	205,6
Surface totale culture	117,97
Surface totale Commun	176,87
Total surface en M²	1413,54

Envoyé en préfecture le 18/02/2025

Reçu en préfecture le 18/02/2025

Publié le 18/02/2025

ID : 032-213202567-20250211-DCM_25_01_17-DE



Le Conseil municipal, après avoir entendu son Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés décide d'approuver la nouvelle affectation des salles du centre culturel Jacques Burgade come présenté dans le tableau ci-avant.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU, 50 Cours Lyautey – Villa Noulibos dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**Le Secrétaire,
Thierry VIDAL**



↑ 4 FEV. 2025